

# HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO

## Heiniger AG

Version Num: 2.1

Fiche de Données de Sécurité (Conforme à l'Annexe II de REACH (1907/2006) - Règlement 2020/878)

Date d'émission: 24/08/2023

Date d'impression: 27/08/2024

S.REACH.CHE.FR.E

### SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO
Nom Chimique	N'est pas applicable
Synonymes	Pas Disponible
Formule chimique	N'est pas applicable
Autres moyens d'identification	UFI:R5YE-PPV2-4004-CUHY

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	Le SDS est conçu pour une utilisation sur le lieu de travail. Pour des produits d'utilisation courante, référez-vous aux étiquettes à destination du consommateur. Utilisé selon les instructions du fabricant.
Utilisations déconseillées	Aucune utilisation spécifique déconseillée n'est identifiée.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	Heiniger AG
Adresse	Industrieweg 8 3360 Herzogenbuchsee Switzerland
Téléphone	Pas Disponible
Fax	Pas Disponible
Site Internet	Pas Disponible
Courriel	Pas Disponible

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	Pas Disponible
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	Pas Disponible
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

### SECTION 2 Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications <sup>[1]</sup>	H317 - Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
Légende:	1. Classé par fournisseur; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
Mention d'avertissement	Attention

#### Déclaration(s) sur les risques

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Déclaration(s) supplémentaires

N'est pas applicable

#### Déclarations de Sécurité: Prévention

P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P261	Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols.

## HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO

**P264** Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation.

**Déclarations de Sécurité: Réponse**

**P302+P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

**P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**P333+P313** En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**Déclarations de Sécurité: Stockage**

N'est pas applicable

**Déclarations de Sécurité: Élimination**

**P501** Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.

Le matériel contient propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes, disodium laureth sulfosuccinate.

**2.3. Autres dangers**

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions\*.

Peut provoquer des gênes pour la peau.

Possibles sensibilisateurs respiratoires\*.

REACH - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression du SDS.

**SECTION 3 Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

**3.2. Mélanges**

1. N° CAS 2. N° EC 3. N° d'index 4. N° REACH	% [poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] et modifications	SCL / Facteur-M	Caractéristiques nanométriques particules
1. 156572-81-5 2. Pas Disponible 3. Pas Disponible 4. Pas Disponible	1-10	<u>sodium lauroyl 2-methyl isethionate</u>	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3; H319, H412 <sup>[1]</sup>	Pas Disponible Facteur M aigu: Pas Disponible Facteur M chronique: Pas Disponible	Pas Disponible
1. 61789-40-0 2. 263-058-8 3. Pas Disponible 4. None	<5	<u>propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes</u>	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2; H315, H317, H318, H411 <sup>[1]</sup>	Pas Disponible Facteur M aigu: Pas Disponible Facteur M chronique: Pas Disponible	Pas Disponible
1. 137-16-6 2. 205-281-5 3. Pas Disponible 4. Pas Disponible	<5	<u>N-LAUROYLSARCOSINATE DE SODIUM</u>	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1; H319, H400 <sup>[1]</sup>	Pas Disponible Facteur M aigu: Pas Disponible Facteur M chronique: Pas Disponible	Pas Disponible
1. 68815-56-5 2. Pas Disponible 3. Pas Disponible 4. Pas Disponible	<5	<u>disodium laureth sulfosuccinate</u>	Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1; H302, H318, EUH066 <sup>[1]</sup>	Pas Disponible Facteur M aigu: Pas Disponible Facteur M chronique: Pas Disponible	Pas Disponible
Pas Disponible	balance	Ingrédients identifiés comme sans danger	N'est pas applicable	N'est pas applicable	Pas Disponible

**Légende:** 1. Classé par fournisseur; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; \* EU IOELVs disponible; [e] Substance identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne

## HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO

## SECTION 4 Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact avec les yeux</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et rincer de manière continue avec de l'eau claire.</li> <li>▶ S'assurer d'une irrigation complète des yeux en gardant les paupières écartées et éloignées du centre des yeux et aussi en soulevant occasionnellement les paupières du haut et du bas.</li> <li>▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.</li> <li>▶ En cas de blessures aux yeux, les lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.</li> </ul>
<b>Contact avec la peau</b>	Une utilisation discontinue si une irritation apparaît
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.</li> <li>▶ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.</li> </ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Donnez un verre d'eau immédiatement.</li> <li>▶ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin.</li> </ul>

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

## SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

Le produit contient une proportion substantielle d'eau et donc il n'y a pas de restriction sur le type de média d'extinction à utiliser. Le choix du média d'extinction doit prendre en compte les zones environnantes.

Bien que le produit soit non-combustible, l'évaporation de l'eau depuis le mélange, provoqué par la chaleur d'un incendie proche, peut engendrer le flottement de couches de substances combustibles.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Incompatibilité au feu</b>	Non connu.
-------------------------------	------------

## 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Lutte Incendie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.</li> <li>▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.</li> <li>▶ Empêcher, par tous les moyens disponibles, que les déversements ne pénètrent dans les égouts ou les cours d'eau.</li> </ul>
<b>Risque D'Incendie/Explosion</b>	<p>L'émulsion n'est pas combustible dans des conditions normales. Toutefois, elle se décomposera dans des conditions d'incendie et les composés hydrocarbures brûleront.</p> <p>dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>) d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques.</p> <p>Peut émettre des fumées toxiques. Peut émettre des fumées corrosives. La décomposition peut produire des fumées toxiques de:</p>

## SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Eclaboussures Mineures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements.</li> <li>▶ Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.</li> <li>▶ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.</li> </ul>
<b>Eclaboussures Majeures</b>	<p>Risque modéré.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vider la zone de son personnel non-protégé et se déplacer contre le vent.</li> <li>▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.</li> </ul>

## 6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

## SECTION 7 Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Manipulation Sure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Limiter tous les contacts personnels non nécessaires.</li> <li>▶ Porter un vêtement de protection quand un risque d'exposition survient.</li> <li>▶ Utiliser une zone bien ventilée.</li> </ul>
<b>Protection anti- Feu et explosion</b>	Voir Section 5
<b>Autres Données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Stockez-le dans son récipient d'origine.</li> <li>▶ Maintenez les récipients bien scellés.</li> <li>▶ Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.</li> </ul>

## HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Container adapté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique.</li> <li>Emballage conforme aux règles du fabricant.</li> </ul>
<b>Incompatibilité de Stockage</b>	Inconnu.
<b>Catégories de danger conformément au règlement (CE) no 2012/18/EU (Seveso III)</b>	Pas Disponible
<b>Quantité seuil (tonnes) de substances dangereuses visées à l'article 3, paragraphe 10, pour l'application</b>	Pas Disponible

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

## SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	cutanée 2.33 mg/kg bw/day (Systémique, Chronique) inhalation 8.22 mg/m <sup>3</sup> (Systémique, Chronique) cutanée 0.833 mg/kg bw/day (Systémique, Chronique) * inhalation 0.00145 mg/m <sup>3</sup> (Systémique, Chronique) * Oral 0.833 mg/kg bw/day (Systémique, Chronique) *	0.013 mg/L (L'eau (douce)) 0.001 mg/L (Eau (Marine)) 11.1 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 1.11 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.85 mg/kg soil dw (sol) 3000 mg/L (STP)
N-LAUROYLSARCOSINATE DE SODIUM	cutanée 20 mg/kg bw/day (Systémique, Chronique) inhalation 70.53 mg/m <sup>3</sup> (Systémique, Chronique) cutanée 10 mg/kg bw/day (Systémique, Chronique) * inhalation 0.01739 mg/m <sup>3</sup> (Systémique, Chronique) * Oral 10 mg/kg bw/day (Systémique, Chronique) *	0.009 mg/L (L'eau (douce)) 0.089 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.001 mg/L (Eau (Marine)) 0.064 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.006 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.008 mg/kg soil dw (sol) 3 mg/L (STP)

\* Les valeurs pour la population générale

## Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

## DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Pas Disponible						

N'est pas applicable

## Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
disodium laureth sulfosuccinate	92 mg/m <sup>3</sup>	1,000 mg/m <sup>3</sup>	6,100 mg/m <sup>3</sup>

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
sodium lauroyl 2-methyl isethionate	Pas Disponible	Pas Disponible
propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Pas Disponible	Pas Disponible
N-LAUROYLSARCOSINATE DE SODIUM	Pas Disponible	Pas Disponible
disodium laureth sulfosuccinate	Pas Disponible	Pas Disponible

## Banding d'exposition professionnelle

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
sodium lauroyl 2-methyl isethionate	E	≤ 0.01 mg/m <sup>3</sup>
propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	E	≤ 0.1 ppm
N-LAUROYLSARCOSINATE DE SODIUM	E	≤ 0.01 mg/m <sup>3</sup>
disodium laureth sulfosuccinate	E	≤ 0.01 mg/m <sup>3</sup>

## Notes:

La classification par la bande d'exposition professionnelle est un processus d'attribution aux produits chimiques des catégories spécifiques ou bandes en fonction de la puissance du produit et des conséquence négatives sur la santé associées à l'exposition. Le résultat de ce processus est une bande d'exposition professionnelle (BEP) correspondant à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendues pour protéger la santé des travailleurs.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Continued...

## HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO

<b>8.2.1. Contrôles techniques appropriés</b>	non requis ces manipulations de faibles quantités. SINON : Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate.
<b>8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage.</b>	Pas d'équipement particulier pour une exposition mineure i.e. durant la manipulation de petites quantités. SINON: <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lunettes de sécurité avec des protections latérales.</li> <li>▶ Les lentilles de contact posent un risque particulier, les souples peuvent absorber les irritants et tous les lentilles les concentrent.</li> </ul>
<b>Protection de la peau</b>	Voir protection Main ci-dessous
<b>Protection des mains / pieds</b>	
<b>Protection corporelle</b>	Voir Autre protection ci-dessous
<b>Autres protections</b>	Aucun équipement spécial est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités. SINON: <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Protections.</li> <li>▶ Crème écran.</li> </ul>

**Protection respiratoire**

Filtre de type AK-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

le choix du type et de la classe du respirateur dépendra du niveau du contaminant de la zone respirable et de la nature chimique du contaminant. Les facteurs de protection (définie comme étant le ratio entre le contaminant à l'extérieur et à l'intérieur du masque) peut également être important.

Niveau de la zone respirable ppm (volume)	Facteur de protection maximum	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral
1000	10	AK-AUS P2	-
1000	50	-	AK-AUS P2
5000	50	Conduit d'air *	-
5000	100	-	AK-2 P2
10000	100	-	AK-3 P2
	100+		Conduit d'air**

\* - Débit continu \*\* - Débit continu ou demande à pression positive

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

**8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Voir section 12

**SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Pas Disponible		
<b>État Physique</b>	liquide	<b>Densité relative (l'eau = 1)</b>	Pas Disponible
<b>Odeur</b>	Pas Disponible	<b>Coefficient de partition n-octanol / eau</b>	Pas Disponible
<b>Seuil pour les odeurs</b>	Pas Disponible	<b>Température d'auto-allumage (°C)</b>	Pas Disponible
<b>pH (comme fourni)</b>	6.5-7.5	<b>Température de décomposition</b>	Pas Disponible
<b>Point de fusion / point de congélation (° C)</b>	Pas Disponible	<b>Viscosité (cSt)</b>	Pas Disponible
<b>Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)</b>	Pas Disponible	<b>Poids Moléculaire (g/mol)</b>	N'est pas applicable
<b>Point d'éclair (°C)</b>	Pas Disponible	<b>goût</b>	Pas Disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas Disponible	<b>Propriétés explosives</b>	Pas Disponible
<b>Inflammabilité</b>	Pas Disponible	<b>Propriétés oxydantes</b>	Pas Disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	Pas Disponible	<b>La tension de surface (dyn/cm or mN/m)</b>	Pas Disponible
<b>Limite inférieure d'explosivité (LIE)</b>	Pas Disponible	<b>Composé volatile (%vol)</b>	Pas Disponible

Continued...

## HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO

Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
Hydrosolubilité	miscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	Composés organiques volatils g/L	Pas Disponible
Chaleur de Combustion (kJ/g)	Pas Disponible	Distance d'Allumage (cm)	Pas Disponible
Hauteur de la Flamme (cm)	Pas Disponible	Durée de la Flamme (s)	Pas Disponible
Temps d'Ignition Équivalent en Espace Clos (s/m3)	Pas Disponible	Densité de Déflagration d'Ignition en Espace Clos (g/m3)	Pas Disponible
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	Caractéristiques nanométrique particules	Pas Disponible
La taille des particules	Pas Disponible		

## 9.2. Autres informations

Pas Disponible

## SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Présence de matériaux incompatibles.</li> <li>▶ Le produit est considéré stable.</li> <li>▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.</li> </ul>
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

## SECTION 11 Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Inhalé	Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle. Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit
Ingestion	Le produit <b>N'A PAS ETE</b> classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est dû au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents.
Contact avec la peau	Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions. Il existe des preuves limitées, ou l'expérience pratique prédit, que le matériau produit une inflammation de la peau chez un nombre substantiel d'individus à la suite d'un contact direct, et / ou produit une inflammation significative lorsqu'il est appliqué sur la peau saine et intacte des animaux, pendant jusqu'à quatre heures, une telle inflammation étant présente vingt-quatre heures ou plus après la fin de la période d'exposition. Une irritation cutanée peut également être présente après une exposition prolongée ou répétée; cela peut entraîner une forme de dermatite de contact (non allergique). La dermatite est souvent caractérisée par une rougeur cutanée (érythème) et un gonflement (œdème) qui peuvent évoluer vers des cloques (vésiculation), une desquamation et un épaissement de l'épiderme. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés. Non considéré comme un irritant en utilisation normale. Une utilisation discontinuée si une irritation apparaît
Yeux	Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes. Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagrèments passagers caractérisés par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).
Chronique	Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.

HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
sodium lauroyl 2-methyl isethionate	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup> Oral(Rat) LD50: 8400 mg/kg <sup>[1]</sup>	Pas Disponible
propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >2000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Eye: primary irritant *
	Oral(Rat) LD50: 2700 mg/kg <sup>[2]</sup>	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) <sup>[1]</sup>
		Peau: effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup>
		Skin: primary irritant *
	Yeux: effet nocif observé (dommages irréversibles) <sup>[1]</sup>	
	Yeux: effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup>	

Continued...

## HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO

N-LAUROYLSARCOSINATE DE SODIUM	TOXICITÉ	IRRITATION
	Inhalation(Rat) LC50; >0.05<0.5 mg/l4h <sup>[1]</sup>	Peau: effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup>
Oral(Rat) LD50; >5000 mg/kg <sup>[1]</sup>	Yeux: effet nocif observé (irritant) <sup>[1]</sup>	
disodium laureth sulfosuccinate	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermiquel (lapin) LD50: >5400 mg/kg <sup>[2]</sup>	Skin (rabbit): 500 mg - mild
Oral(Rat) LD50; 33264 mg/kg <sup>[2]</sup>		

**Légende:** 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de ... Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

<b>SODIUM LAUROYL 2-METHYL ISETHIONATE</b>	Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.
<b>PROPANAMINIUM-1, AMINO-3 N-(CARBOXYMÉTHYL) N,N-DIMÉTHYL-, DÉRIVÉS N-ACYLES DE COCO, HYDROXYDES, SELS INTERNES</b>	Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit. Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogénèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. Le produit peut produire une irritation modérée des yeux aboutissant à une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.
<b>N-LAUROYLSARCOSINATE DE SODIUM</b>	Des données toxicologiques sont disponibles et bien documentées pour les sulfonates de toluène, xylène et cumène représentatifs (incluant les sels de sodium, calcium, potassium et ammoniacque). Ces données montrent que les hydrotropes possèdent une faible toxicité via n'importe quelle route, ne provoquent pas de dommage génétique, ne présentent aucun indice de cause de cancers au cours d'études de la peau sur le long terme, et n'ont pas engendré de défauts de naissance, de problèmes de développement, ni de réduction de la fertilité. Les effets négatifs d'un dosage répété d'hydrotropes sur le long terme sur des animaux incluent une hyperplasie de l'épithélium à l'endroit de l'application sur la peau et une diminution relative du poids de la rate chez les femelles. Les hydrotropes sont classés en tant qu'irritants négligeables à faibles pour la peau et faibles à modérés pour les yeux.
<b>PROPANAMINIUM-1, AMINO-3 N-(CARBOXYMÉTHYL) N,N-DIMÉTHYL-, DÉRIVÉS N-ACYLES DE COCO, HYDROXYDES, SELS INTERNES &amp; DISODIUM LAURETH SULFOSUCCINATE</b>	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaississement de la peau.

toxicité aiguë	✗	Cancérogénicité	✗
Irritation / corrosion	✗	reproducteur	✗
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✗
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	STOT - exposition répétée	✗
Mutagénéité	✗	risque d'aspiration	✗

**Légende:** ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification  
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible

## 11.2 Informations sur les autres dangers

## 11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune preuve de propriétés perturbatrices endocriniennes n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

## 11.2.2. Autres informations

Voir La Section 11.1

## SECTION 12 Informations écologiques

## 12.1. Toxicité

HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
sodium lauroyl 2-methyl isethionate	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	46.3mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	14.08mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	>25mg/l	2
NOEC(ECx)	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	<0.1mg/l	2	
propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1-10mg/l	1
	EC50	48h	crustacés	6.5mg/l	1
	EC0(ECx)	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.09mg/l	1
	LC50	96h	Poisson	1-10mg/l	Pas Disponible
EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.55mg/l	1	

Continued...

## HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO

N-LAUROYLSARCOSINATE DE SODIUM	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	39mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	8.91mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	32.1mg/l	2
	NOEC(ECx)	48h	crustacés	5mg/l	2

  

disodium laureth sulfosuccinate	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.35mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	8.76mg/l	2
	LC50	96h	Poisson	71.551mg/l	2
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	12.298mg/l	2
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.18mg/l	2
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1.76mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	4.04mg/l	2
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.462mg/l	2

**Légende:** Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicité aquatique 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: l'air
N-LAUROYLSARCOSINATE DE SODIUM	BAS	BAS

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
N-LAUROYLSARCOSINATE DE SODIUM	MOYEN (LogKOW = 4.0996)

## 12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
N-LAUROYLSARCOSINATE DE SODIUM	BAS (Log KOC = 434.3)

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	B	T
Des données disponibles	non disponible	non disponible	non disponible
PBT	✘	✘	✘
vPvB	✘	✘	✘
Critères PBT remplis?	non		
vPvB	non		

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune preuve de propriétés perturbatrices endocriniennes n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

## 12.7. Autres effets néfastes

Aucune preuve de propriétés d'épuisement de l'ozone n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

## SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recycler si possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclage.</li> <li>Consulter l'Autorité de régulation des déchets pour un traitement.</li> <li>Recycler les containers si possible ou en disposer dans un lieu autorisé.</li> </ul>
Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

## SECTION 14 Informations relatives au transport

## Etiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
----------------	-------

Continued...

## HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO

**Transport terrestre (ADR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	N'est pas applicable	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	N'est pas applicable	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	classe	N'est pas applicable
	Danger subsidiaire	N'est pas applicable
14.4. Groupe d'emballage	N'est pas applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement	N'est pas applicable	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Identification du risque (Kemler)	N'est pas applicable
	Code de classification	N'est pas applicable
	Etiquette de danger	N'est pas applicable
	Dispositions particulières	N'est pas applicable
	quantité limitée	N'est pas applicable
	Code tunnel de restriction	N'est pas applicable

**Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

14.1. Numéro ONU	N'est pas applicable	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	N'est pas applicable	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA	N'est pas applicable
	ICAO / IATA Danger subsidiaire	N'est pas applicable
	Code ERG	N'est pas applicable
14.4. Groupe d'emballage	N'est pas applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement	N'est pas applicable	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	N'est pas applicable
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	N'est pas applicable
	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	N'est pas applicable
	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	N'est pas applicable
	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	N'est pas applicable
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	N'est pas applicable
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	N'est pas applicable

**Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

14.1. Numéro ONU	N'est pas applicable	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	N'est pas applicable	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	N'est pas applicable
	IMDG Danger subsidiaire	N'est pas applicable
14.4. Groupe d'emballage	N'est pas applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement	N'est pas applicable	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	N'est pas applicable
	Dispositions particulières	N'est pas applicable
	Quantités limitées	N'est pas applicable

**Le transport fluvial (ADN): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

14.1. Numéro ONU	N'est pas applicable	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	N'est pas applicable	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	N'est pas applicable	N'est pas applicable
14.4. Groupe d'emballage	N'est pas applicable	
14.5. Dangers pour l'environnement	N'est pas applicable	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Code de classification	N'est pas applicable
	Dispositions particulières	N'est pas applicable
	Quantités Limitées	N'est pas applicable

## HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO

Équipement requis	N'est pas applicable
Feu cônes nombre	N'est pas applicable

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI****14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

N'est pas applicable

**14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC**

Nom du produit	Grouper
sodium lauroyl 2-methyl isethionate	Pas Disponible
propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Pas Disponible
N-LAUROYLSARCOSINATE DE SODIUM	Pas Disponible
disodium laureth sulfosuccinate	Pas Disponible

**14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC**

Nom du produit	Type de navire
sodium lauroyl 2-methyl isethionate	Pas Disponible
propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	Pas Disponible
N-LAUROYLSARCOSINATE DE SODIUM	Pas Disponible
disodium laureth sulfosuccinate	Pas Disponible

**SECTION 15 Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****sodium lauroyl 2-methyl isethionate Est disponible dans les textes réglementaires suivants**

N'est pas applicable

**propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes Est disponible dans les textes réglementaires suivants**

Inventaire européen CE

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

**N-LAUROYLSARCOSINATE DE SODIUM Est disponible dans les textes réglementaires suivants**

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

**disodium laureth sulfosuccinate Est disponible dans les textes réglementaires suivants**

Inventaire européen CE

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

**Informations Réglementaires Supplémentaires**

N'est pas applicable

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable - : les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n ° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

**Informations Selon 2012/18 / UE (SEVESO III):**

<b>Seveso Catégorie</b>	Pas Disponible
-------------------------	----------------

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

**État de l'inventaire national**

Inventaire national	Statut
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	Oui
Canada - DSL	Oui
Canada - NDSL	Non (sodium lauroyl 2-methyl isethionate; propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes; N-LAUROYLSARCOSINATE DE SODIUM; disodium laureth sulfosuccinate)
Chine - IECSC	Oui
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Non (sodium lauroyl 2-methyl isethionate)

Continued...

## HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO

Inventaire national	Statut
Japon - ENCS	Non (sodium lauroyl 2-methyl isethionate)
Corée - KECI	Non (sodium lauroyl 2-methyl isethionate)
Nouvelle-Zélande - NZIoC	Non (sodium lauroyl 2-methyl isethionate)
Philippines - PICCS	Oui
É.-U.A. - TSCA	Oui
Taiwan - TCSI	Oui
Mexique - INSQ	Non (sodium lauroyl 2-methyl isethionate; disodium laureth sulfosuccinate)
Vietnam - NCI	Oui
Russie - FBEPH	Non (sodium lauroyl 2-methyl isethionate; disodium laureth sulfosuccinate)
<b>Légende:</b>	<i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.</i>

## SECTION 16 Autres informations

<b>date de révision</b>	24/08/2023
<b>date initiale</b>	24/08/2023

## Codes pleins de risques de texte et de danger

<b>H302</b>	Nocif en cas d'ingestion.
<b>H315</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>H318</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>H400</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques.
<b>H411</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>H412</b>	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## autres informations

La classification de la préparation et de ses composants individuels a été fondée sur des sources officielles et d'autorité, en utilisant les références disponibles de la littérature.

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

## Définitions et abréviations

- ▶ PC - TWA: Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- ▶ PC - STEL: Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme
- ▶ IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ▶ ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- ▶ STEL: Limite d'exposition à court terme
- ▶ TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire.
- ▶ IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ▶ ES: Norme d'exposition
- ▶ OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- ▶ NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- ▶ LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- ▶ TLV: valeur limite du seuil
- ▶ LOD: Limite de détection
- ▶ OTV: Valeur seuil de l'odeur
- ▶ BCF: Facteurs de bioconcentration
- ▶ BEI: Indice d'exposition biologique
- ▶ DNEL: Niveau sans effet dérivé
- ▶ PNEC: Concentration prédite sans effet
  
- ▶ AIIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- ▶ DSL: Liste des substances domestiques
- ▶ NDSL: Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ▶ ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- ▶ NLP: Non plus des polymères
- ▶ ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- ▶ KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- ▶ NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- ▶ PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- ▶ TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- ▶ TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taiwan
- ▶ INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- ▶ NCI: Inventaire national des produits chimiques
- ▶ FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Classification et procédure utilisée pour dériver la classification des mélanges selon le règlement (EC) 1272/2008 [CLP]

## HEINIGER PROGROOM DERMAL CARE SHAMPOO

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	Procédure de classification
Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, H317	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, H319	Méthode de calcul